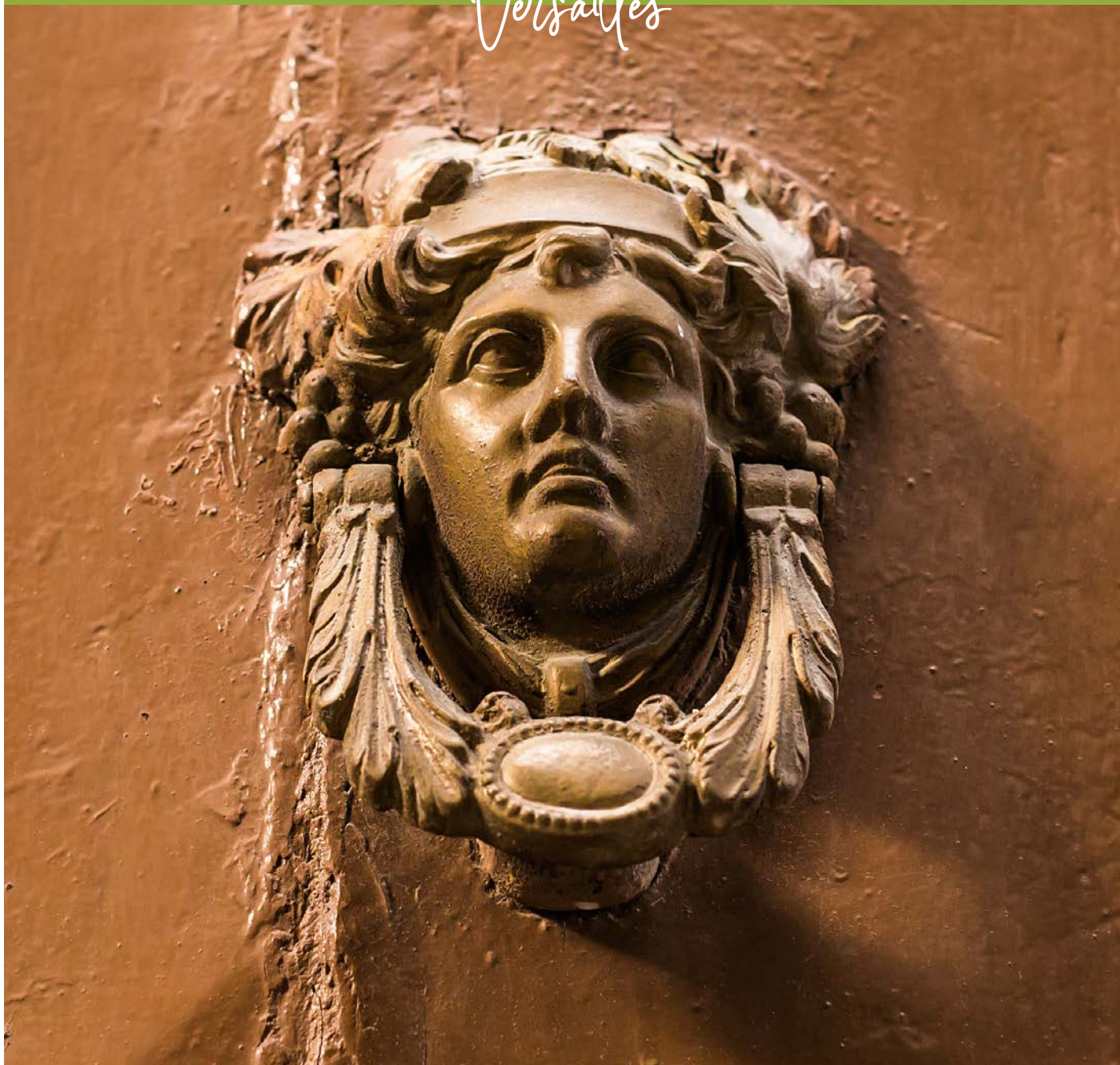


LIVRET D'ACCUEIL

Versailles



Centre de formation
Elisabeth Breton

Prévention - Gestion du stress
Relaxologue - Réflexologue RNCP

TÉL. : 06 74 51 73 17

EMAIL : contact@reflexobreton.fr

SITE INTERNET : www.reflexobreton.fr

 **ICPF**
Certification **PRO**
Formateur Expert

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

Tél. : 06 74 51 73 17
Email : contact@reflexobreton.fr
Site internet : www.reflexobreton.fr

Elisabeth Breton
22 Rue Saint Honoré
78000 Versailles

Centre de formation professionnelle Elisabeth Breton
Enregistré sous le n° 11 78 80683 78 auprès de la DRTEFP Ile-de-France
(ce numéro ne vaut pas agrément d'État)

BIENVENUE !

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir fait confiance pour votre projet de formation.

Ce Livret a pour objectif de faciliter votre parcours. Vous y trouverez des informations pratiques ainsi que des conseils qui vous seront utiles tout au long de votre présence au sein de notre Centre.

N'hésitez pas à vous y référer régulièrement.

Nous sommes à votre entière disposition pour toutes vos questions qui n'auraient pas trouvé leur réponse dans ce Livret.

La directrice

A handwritten signature in white ink on a green background. The signature is written in a cursive, flowing style and reads 'Elisabeth Breton'.



Sommaire

I / PRÉSENTATION

- 01. Un savoir-faire reconnu
- 02. L'équipe du Centre de formation
- 03. Outils et moyens pédagogiques
- 04. Le Conseil de perfectionnement
et le Comité de recherche
- 05. Les locaux à Versailles

II / ORGANISATION

- 01. Modalités d'inscription
- 02. Règlement intérieur
- 03. Modalités de certifications
de Relaxologue et / ou de Réflexologue
- 04. Conseil et accompagnement
à l'installation professionnelle

III / DÉONTOLOGIE

IV / PARTENARIATS & AFFILIATIONS

Toutes les informations **WWW.REFLEXOBRETON.FR**

Retrouvez sur notre site internet le descriptif de chacune de nos formations



**REFR - Se former
au métier de Réflexologue**



**GS - Prévention
et Gestion du stress**



**REL - Se former
au métier de Relaxologue**



**PERF - Perfectionnements
aux techniques réflexes**

Téléchargez le Catalogue complet des formations
www.reflexobreton.fr/catalogue-formations



I. PRÉSENTATION

- 01. Un savoir-faire reconnu
- 02. L'équipe du Centre de formation
- 03. Outils et moyens pédagogiques
- 04. Le Conseil de perfectionnement
et le Comité de recherche
- 05. Les locaux à Versailles

Versailles





Présentation

01. Un savoir-faire reconnu

[REFR] FORMATION AU MÉTIER DE RÉFLEXOLOGUE

[REL] GESTION DU STRESS PAR LES TECHNIQUES RÉFLEXES DE RELAXATION

[GS] PRÉVENTION ET GESTION DU STRESS

[PERF] PERFECTIONNEMENTS AUX TECHNIQUES RÉFLEXES

Le Centre de formation Elisabeth Breton propose une gamme de formations variée dans le domaine de la Prévention et Gestion du stress, du Développement Personnel et Bien-être de la personne.

Toutes nos actions de formations possèdent le label de qualité QUALIOPi, et Formateur Expert PRO attribué par l'ICPF (organisme de certification Qualité des prestataires de formation).



Organisme de certification agissant dans le secteur de la formation et du conseil. Organisme reconnu par le Ministère du Travail pour délivrer la certification nationale.

En savoir plus : www.certif-icpf.org



Présentation

01. Un savoir-faire reconnu

Le respect des exigences réglementaires est pour notre Centre de formation une priorité absolue. Être en conformité et nous adapter aux évolutions légales nous permet :

- de **garantir la qualité** de nos formations
- de constamment **améliorer nos enseignements** via nos formations continues
- d'**adapter nos formations à l'évolution des métiers** / de la société
- et d'améliorer en permanence **la satisfaction de nos apprenants**

Notre organisation poursuit les trois objectifs suivants :



**Performance
Formation**



**Performance
Certification**



**Performance
Installation professionnelle**

Le Centre de formation Elisabeth Breton a mis en place un processus d'amélioration continue afin de rendre votre parcours de formation plus simple et efficace

- Le contenu de nos formations est évalué à chaque session
- Nos formateurs sont évalués à chaque formation
- Le Centre de formation Elisabeth Breton est référencé sur DATADOCK.



DATADOCK est une plateforme unique de recueil des informations et des preuves QUALITÉ nécessaires au référencement par les financeurs. La qualité de l'organisme de formation est jugée sur 21 critères. Le Centre de formation Elisabeth Breton répond aux **21 critères**.

En savoir plus : www.data-dock.fr



Présentation

01. Un savoir-faire reconnu

Elisabeth Breton est certifiée Qualiopi depuis octobre 2020.

Qualiopi est la Marque officielle de certification qualité des prestataires de formation. Mise en place par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, cette certification obtenue en octobre 2020 atteste de la qualité des formations proposées par Elisabeth Breton.

Cette certification :

- s'effectue à partir d'un référentiel national unique, ce qui permet une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers
- est délivrée par des Organismes certificateurs accrédités ou autorisés par le Comité français d'accréditation (Cofrac) sur la base du Référentiel national qualité (RNQ). Pour ce qui concerne Elisabeth Breton, l'organisme certificateur est l'ICPF
- a une validité de 3 ans, période durant laquelle le Centre de formation Elisabeth Breton continuera à faire l'objet d'audits.

Le référentiel national qualité est organisé autour de 7 critères :

01. Conditions d'information du public sur les formations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
02. Identification précise des objectifs des formations proposées et l'adaptation de ces formations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des formations.
03. Adaptation aux publics bénéficiaires des formations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
04. Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux formations mises en œuvre.
05. Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les formations.
06. Inscription et investissement du formateur dans son environnement professionnel.
07. Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux formations délivrées.

Pour en savoir plus : **Télécharger le guide du référentiel national qualité**



Présentation

02. L'équipe du Centre de formation

Une équipe dédiée à votre écoute.

- **Un interlocuteur unique** et qualifié vous conseille, vous guide et vous accompagne durant la totalité de votre parcours de formation
- Nos formateurs sont des **professionnels en exercice**, ils connaissent la réalité du terrain et sont en capacité d'appréhender vos problématiques
- Le contenu des formations et les approches pédagogiques évoluent régulièrement pour rester pertinent dans **votre pratique quotidienne**

Satisfaction et réussite sont **nos leitmotivs** :

- des installations pédagogiques et des matériels adaptés au type de formation
- une évaluation systématique des apprenants
- une enquête de satisfaction pour chaque formation (un questionnaire d'évaluation de la formation est systématiquement soumis aux apprenants : évaluation du contenu de la formation et de la qualité pédagogique des formateurs, points éventuels à améliorer...)
- des actions correctives sont mises en oeuvre selon la possibilité et la pertinence de l'observation des apprenants

Intervenants extérieurs

Des intervenants extérieurs interviennent ponctuellement lors du cursus de formation. Ils ont été sélectionnés avec la plus grande rigueur sur la base de quatre critères :



Expertise du domaine d'intervention



Aptitudes à la transmission du savoir



Aptitudes relationnelles



Respect de la confidentialité



Présentation

02. L'équipe du Centre de formation

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET FORMATRICE

Elisabeth Breton

Directrice de l'école

INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Angélique Thillaye

- Formatrice Titre RNCP
- Relaxologue, Réflexologue-Titre RNCP
- Praticienne en massages bien-être

Valérie Gars

- Podologue Pédicure-DE
- Conférences au sein de l'école sur l'"Anatomie et pathologie des pieds"

Alain Jacquet

- Médecin - CES stomatologie - Diplôme de cancérologie ORL et cervico-faciale (Villejuif)
- Exercice au sein du département de pharmacologie clinique - Université de Bordeaux - CHU Pellegrin
- Consultant et médecin investigateur essais cliniques
- Expert accrédité EUROTOX (toxicologie clinique)
- Accrédité Crédit Impôt Recherche (jusqu'en 2020)

Alain Lavallée

- Ostéopathe, Membre de l'Association Française d'Ostéopathie
- Diplômé de l'école d'Ostéopathie et de Biomécanique Appliquée de Cachan
- Pathologie ostéo-articulaire mécanique, viscérale et crânienne
- Conférences au sein de l'école sur l'"Anatomie axiale"

Marine Lebourgeois

- Relaxologue, Réflexologue Titre RNCP (Niveau 6)
- Praticienne en Acupression Auriculaire®
- Intervenante en prévention et gestion du stress en entreprise et en milieu professionnel
- Membre du Groupe d'Evaluation des Thérapies Complémentaires Personnalisées (GETCOP)
- Trésorière et Membre du Conseil Syndical de l'ARRNCP
- Trésorière et Membre de la FFPER

Maria Meschke

- Psychologue Clinicienne et Docteur en Psychologie
- Intervenante en Formation continue
- Animation de Groupes de Supervision et Analyse des Pratiques auprès de professionnels du secteur médico-social.
- Conférences au sein de l'école sur "Le toucher dans la relation de soin", "L'image de soi et le rapport au corps chez l'Enfant", "Eléments de Psychologie de la Personne Agée", "Eléments de Psychologie de la Personne malade".

Joakim Valéro

- Médecin nutritionniste gériatre
- Centre de rééducation et soins de suite "la cigogne"
- Prise en charge des problèmes de surpoids, Micro-Nutrition et Troubles du comportement alimentaire
- Conférences au sein de l'école sur la "Médecine Préventive Anti-âge" et "Nutrition, Bien-être et Stress"

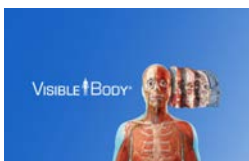
Se reporter au site Reflexobreton.fr pour connaître la liste des enseignants.

OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formations en présentiel
- Supports de formation
- Plateforme pédagogique
- Des révisions et des exercices pratiques peuvent être demandés en plus du temps prévu en centre de formation
- Vidéo projecteur
- Travail en binôme, travail d'équipe
- Temps d'échange et de réflexion
- Evaluation des acquis par module
- Contrôle de connaissances tout le long de la formation
- Participations aux Perfectionnements
(www.reflexobreton.fr/perfectionnements)

LOGICIELS

Utilisation de logiciels, parmi lesquels :



Visible Body

www.visiblebody.com

Application médicale éducative 3D pour mieux comprendre l'anatomie et la physiologie humaine.



ReflexoVisu

www.reflexovisu.fr

Logiciel d'accompagnement pour les Réflexologues et praticiens en approche non médicamenteuse.



Présentation

04. Le Conseil de perfectionnement et le Comité de recherche



LE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Le Centre de formation a établi un Conseil de perfectionnement. Il se réunit au moins une fois par an et réfléchit sur l'évolution de la profession :

- il contribue à l'élaboration du programme annuel du Centre
- il fait appel à des personnes qualifiées en raison de leur expérience pédagogique et professionnelle
- il émet des avis sur les orientations pédagogiques développées et formule des propositions

A ce titre, lui sont notamment soumis :

- les perspectives d'ouverture ou de fermeture de sessions
- les conditions générales d'admission des apprenants, l'organisation et le déroulement de la formation
- les conditions générales de préparation et de perfectionnement pédagogique des formateurs



LE COMITÉ DE RECHERCHE

Les protocoles enseignés au sein du Centre sont basés sur l'expérience et les connaissances d'Elisabeth Breton et de ses anciens élèves.

Une équipe de praticiens du Centre été constituée pour effectuer des études qui quantifient sous forme statistique les résultats obtenus par les techniques de relaxation et / ou de réflexologie.

Ces études portent sur plusieurs troubles fonctionnels liés au stress.

Se reporter au site Reflexobreton.fr pour consulter les Cas d'étude.



Présentation

05. Les locaux à Versailles

Les formations se déroulent dans deux lieux différents à Versailles.



CENTRE DE FORMATION

22 rue Saint-Honoré, 78000 Versailles
(rez-de-chaussée)

- Salle de formation équipée de tables de massage, chaises, supports anatomiques, paperboard, vidéoprojecteur



ERMITAGE ACCUEIL

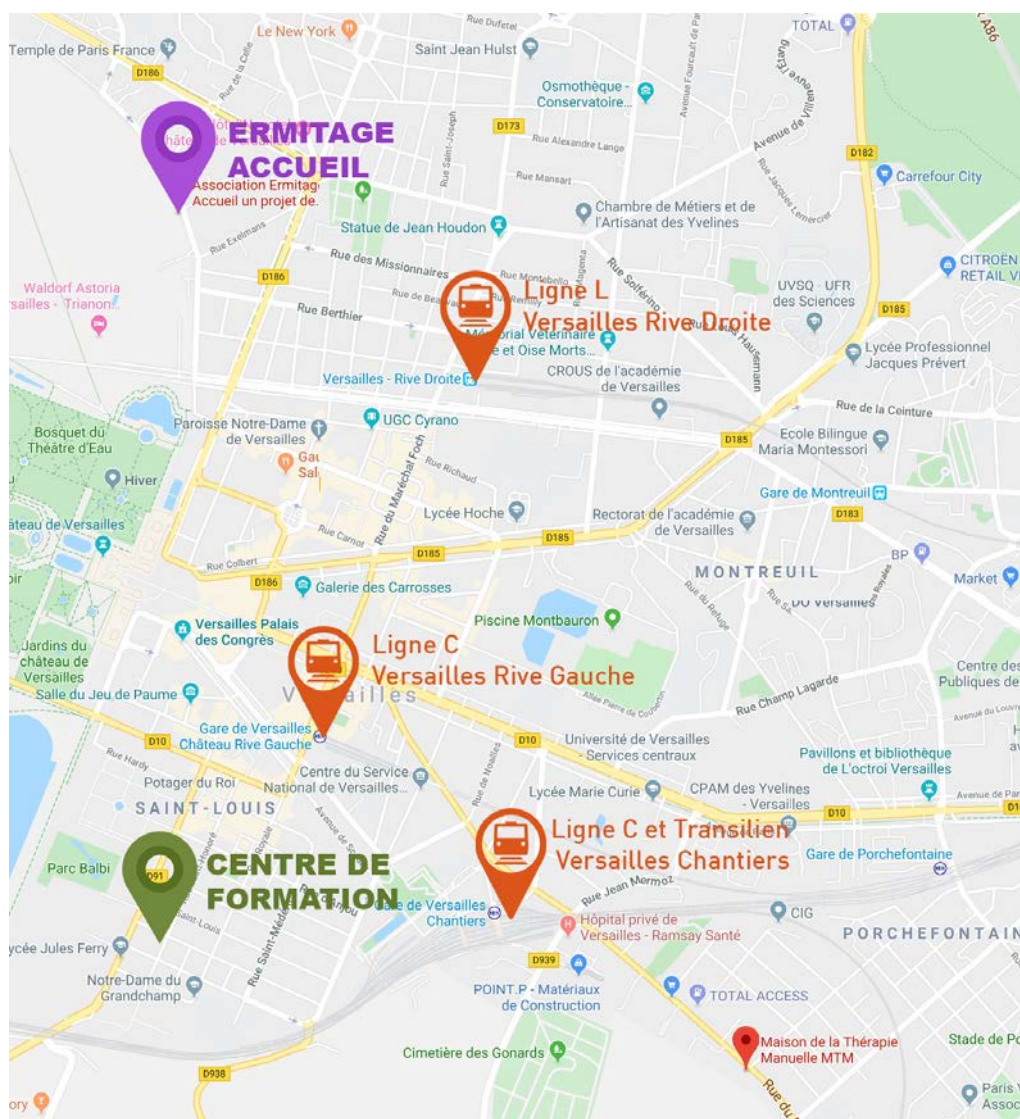
23 rue de l'ermitage 78000 Versailles | www.ermitage-fondacio.com

- Salle de formation équipée de tables, chaises, paperboard, vidéoprojecteur et écran
- Possibilité d'hébergement et de restauration sur place
- Lieu non accessible au public en situation de handicap (sauf les salles de Rdc)



Présentation

05. Les locaux à Versailles



ACCÈS

Trois gares en ligne directe depuis Paris :

- Versailles Chantiers (lignes RER C et ligne N Transilien)
- Versailles Rive Gauche (lignes RER C)
- Versailles Rive Droite (ligne L)

II. ORGANISATION

- 01. Modalités d'inscription
- 02. Règlement intérieur
- 03. Modalités de certifications
de Réflexologue et / ou de Réflexologue
- 04. Conseil et accompagnement
à l'installation professionnelle



L'inscription aux formations est soumise à :

- un entretien préalable
- une lettre de motivation et un curriculum vitae
- et pour des formations de réflexologue, un certificat médical indiquant l'absence des contre-indications

Il est souhaitable que le candidat effectue une étude de marché et élabore son projet professionnel. Un bilan de positionnement sera établi avant la formation.

L'inscription se déroule en trois étapes .

1. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le curriculum vitae et la lettre de motivation permettent de valider les pré-requis à la formation (niveau BAC minimum). Lors de l'entretien individuel seront examinés la clarté, la précision et le réalisme du projet professionnel du candidat. Un avis favorable est indispensable pour que le candidat puisse accéder à l'étape suivante.

2. DEMANDE DE FINANCEMENT

Le candidat reçoit un devis pour une demande de financement qu'il transmet à l'organisme dont il dépend, accompagné du programme de la formation et de la présentation du Centre de formation.

3. ADMISSION À LA FORMATION

Prise en charge

Si le candidat obtient un financement, une convention de formation est conclue selon les modalités définies par l'OPCO : l'inscription sera effective



Organisation

01. Modalités d'inscription

lorsque le Centre de formation

- sera en possession de **tous les documents demandés**.
- qu'après le retour de la convention signée par l'organisme.

Cette convention doit être transmise au centre de formation au minimum **trois mois avant le début de la formation**. Au-delà de ce délai, la réservation du candidat sera annulée. En effet, le Centre de formation ne pourra s'engager à traiter dans les temps un dossier envoyé trop tardivement.

Néanmoins, celui-ci pourra s'inscrire à la formation au titre d'un financement personnel.

Financement personnel

Les personnes n'obtenant pas de financement pourront participer à la formation à titre individuel, dans la limite des places disponibles. Elles seront prévenues trois mois avant le début de la formation.

Dans ce cas un **contrat de formation** est édité, mettant en parallèle les objectifs de formation, les modalités pédagogiques et financières, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation concernées.

Quelques jours avant la formation, le candidat reçoit une convocation accompagnée d'un Livret d'accueil, dans lequel il trouve toutes les informations relatives à la formation, et notamment les modalités pratiques.

ATTENTION : la formation de réflexologue selon les techniques réflexes conjonctives, périostées et dermalgies viscéro-cutanées – Méthode Elisabeth Breton n'est pas adaptée aux personnes ayant un handicap majeur (auditif, visuel, moteur et/ou mental).



Organisation

01. Modalités d'inscription

RÉSILIATION D'UNE FORMATION EN COURS

En cas de cessation anticipée de la formation à l'initiative de l'apprenant, le Centre de formation Elisabeth Breton conserve 50% du solde restant, à titre de dédommagement.

En cas de force majeure reconnue, la formation est résiliée et seules les prestations effectivement dispensées sont dues par l'apprenant au prorata temporis.

En cas de cessation de la formation du fait du Centre de Formation Elisabeth Breton pour un motif de force majeure, si un aménagement n'est pas possible pour la poursuite de la formation, l'apprenant sera remboursé au prorata temporis des prestations effectuées.

Le Centre de Formation se réserve le droit de résilier une formation en cours sans avoir à en justifier le motif. Dans ce cas, l'intégralité du coût pédagogique sera remboursée.

Dans le cas où le Centre de Formation était amené à devoir résilier un contrat de formation pour un motif justifié, seules les sommes des modules non effectués seraient remboursées.



Le règlement intérieur a pour objet de préciser un protocole d'une conduite au sein du Centre de Formation, enregistrée sous le N° 11 78 80683 78, auprès de la DRTEFP d'Ile de France, ayant son siège social 22 Rue Saint Honoré, 78000 Versailles

Lieux des formations :

- CENTRE DE FORMATION, 22 Rue Saint-Honoré, 78000 Versailles
- ERMITAGE ACCUEIL, 23 Rue de l'ermitage, 78000 Versailles

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'établissement, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.
- L'apprenant est tenu de faire attention à ne pas dégrader les locaux et de respecter la propreté des lieux.
- Il est formellement interdit de fumer ou de consommer de l'alcool sur le lieu des cours (loi N°91-32 du 10 janvier 1991 et décret 2006-1386 du 15 novembre 2006, fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif).
- Il est formellement interdit de se nourrir dans les salles de cours.
- Le Centre de Formation se dégage de toute responsabilité pour des pertes ou vols d'objets appartenant aux élèves qui pourraient survenir dans les locaux.



MOTIFS D'EXCLUSION

L'apprenant pourra être exclu pour les motifs suivants :

- non-respect du règlement intérieur
- non-respect du code de déontologie
- non-respect des conditions de paiement
- matériel détérioré
- propos désobligeants envers les autres élèves ou les intervenants
- comportement non conforme avec l'éthique de l'Ecole
- si lors de la formation pour des pratiques manuelles, l'apprenant manifeste une des contre-indications citées ci-dessous :

- cancer
- grossesse à risque
- dépressions graves
- diabète grave
- mycoses
- phlébite
- thrombose
- troubles mentaux
- liste non exhaustive

Si la bonne mise en oeuvre le réclame, le Centre de Formation se réserve la possibilité, en concertation avec les intervenants, de modifier le contenu ou le déroulement des différentes sessions.



PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES ET DÉPÔTS MARQUES

Le contenu des programmes de formation du Centre de formation Elisabeth Breton est validé par un Conseil de perfectionnement et un Comité de recherche.

Les documents fournis font partie de la **propriété intellectuelle** du Centre de formation Elisabeth Breton.

Les apprenants s'engagent à ne pas les utiliser, diffuser ou reproduire, sous quelque forme que ce soit, sans la permission du responsable du Centre, dans le but de former, directement ou indirectement d'autres personnes.

Les supports de cours fournis sont à usage exclusivement pédagogique.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le **tribunal de Grande Instance de Versailles** sera seul compétent pour régler le litige.





Organisation

03. Modalités de certifications de Relaxologue et / ou de Réflexologue



Les certifications se déroulent dans le cadre d'une mise en situation professionnelle sous la supervision du jury :

- évaluation du dossier de candidature du postulant :
présentation de son parcours professionnel
- soutenance orale

Le jury évalue et valide les capacités et les compétences professionnelles acquises par le candidat, par rapport aux Référentiel d'activités, de certification et de compétences.

COMPOSITION DU JURY

Les évaluations se déroulent devant un jury de 3 personnes, tous professionnels du domaine.



Organisation

03. Modalités de certifications de Relaxologue et / ou de Réflexologue

ACCÈS AUX CERTIFICATIONS DE RELAXOLOGUE ET / OU DE RÉFLEXOLOGUE

Conditions d'accès aux certifications

A l'issue de la formation le candidat doit avoir mûri son projet professionnel et justifier d'une expérience ou d'une éventuelle installation professionnelle.

Proclamation des résultats et délivrance du titre

La proclamation des résultats définitifs intervient si possible dès l'établissement du procès-verbal à la fin de la délibération du jury.

Validation partielle et conditions de rattrapage

Selon les motifs de refus de la certification, des solutions sont envisagées afin que le candidat puisse se représenter ultérieurement.

Si certaines compétences sont défaillantes, le candidat est invité à suivre la formation qui correspond à l'enseignement de ces compétences. Si le projet professionnel n'est pas suffisamment solide, il est invité à le modifier avant de se représenter.



Organisation

05. Conseil et accompagnement à l'installation professionnelle

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL À L'INSTALLATION PROFESSIONNELLE

Le démarrage d'une activité professionnelle, en libéral, exige un certain savoir-faire, une méthodologie, une organisation, ainsi que des compétences de présentation et de communication.

Nous proposons un accompagnement durant l'implantation professionnelle par des personnes compétentes et expérimentées afin de s'assurer que les efforts déployés mènent au résultat attendu.

Accompagnement juridique



Le Centre de formation Elisabeth Breton collabore avec :

✓ L'AGAPS, www.agaps.com : Association de Gestion Agréée des Professions de Santé) qui propose des prestations spécifiques, notamment en matière d'information juridique, fiscale, et Droit du travail. Nos praticiens peuvent adhérer à l'AGAPS, et être accompagnés dans leur activité professionnelle.

✓ NUMETIK AVOCATS, www.numetik-avocats.fr, cabinet d'avocats spécialiste des praticiens bien-être, accompagnement en droit des affaires et expert en droit du numérique,

Ressources de communication

Communication Print & Web : www.designbay.fr



Dépliants préconçus et outils de présentation, d'animation et de conférence proposés aux praticiens formés dans le Centre de formation E. Breton.

III. CODE DE DÉONTOLOGIE

Notre engagement Le Centre de formation Elisabeth Breton s'engage à vous accompagner dans la réalisation de vos projets et dans votre insertion professionnelle. Nous mettons en oeuvre différents types d'actions avec des professionnels, des institutions et des entreprises.

Nos valeurs

- une écoute permanente de nos apprenants afin de répondre à leurs besoins
- l'accompagnement de chacun de nos apprenants dans leurs processus de connaissance et d'apprentissage pratique
- l'engagement à développer le Savoir Être et le Savoir Faire dans chacune de nos formations
- le respect du droit à l'intimité et à la pudeur de chaque personne
- la garantie de formations ne faisant nullement référence à des dérives sectaires
- l'application d'une charte éthique et déontologique prônant le respect de l'apprenant
- le professionnalisme de notre équipe

Le présent code de déontologie définit l'engagement du relaxologue et / ou du réflexologue envers le public, les clients et les professions. Ce code de déontologie garantit l'éthique professionnelle des relaxologues et / ou des réflexologues issus du Centre de formation Elisabeth Breton.





Déontologie

Code de déontologie

1. Le relaxologue et / ou le réflexologue issu de l'école d'Elisabeth Breton s'engage à exercer l'activité avec humanité, probité et loyauté en accord avec les référentiels d'activités élaborés par l'école.
2. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'engage à ne nuire en aucune façon à l'un de ses membres, et à entretenir des relations confraternelles de respect et de courtoisie, d'honnêteté et de bonne foi avec les autres confrères et consoeurs.
3. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'engage à respecter le Règlement intérieur de l'école, et à n'émettre aucune critique à l'égard des autres écoles.
4. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'engage à toujours observer le principe fondamental du respect de la personne humaine et à protéger l'intégrité physique et psychique des personnes sous leur responsabilité
5. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'engage à ne pas se substituer aux professionnels de santé, à ne pas prodiguer de diagnostic, de prescriptions médicales et à ne pas interférer avec des traitements médicaux en cours.
6. Le relaxologue et / ou le réflexologue a pour objectif de restaurer au maximum l'autonomie de leur client et laissent à celui-ci sa totale liberté de choix thérapeutique.
7. Le relaxologue et / ou le réflexologue observe l'attitude absolue de réserve et de secret professionnel pour tous leurs clients. Il s'engage à respecter la confidentialité des informations collectées durant l'accompagnement individuel.
8. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'engage à ne cautionner ni alimenter les excès, errances (émotionnelles, spirituelles, addictions, dérives perverses) ou projections de leur client, afin de demeurer authentique dans la démarche stricte et exclusive du relaxologue et / ou du réflexologue qui n'est ni un médecin, ni un psychologue, ni un maître spirituel, ni un substitut affectif.



Déontologie

Code de déontologie

9. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'engage à interdire toute propagande, prosélytisme religieux ou idéologique au sein de leur cabinet ou lieu d'intervention. Il s'engage à lutter contre toutes les dérives sectaires dont il serait témoin.

10. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'attache à promouvoir, sous l'égide de l'école, les standards des formations pour satisfaire les critères et exigences de la profession de relaxologue et/ou de réflexologue et s'engage à parfaire leurs pratiques en participant à des formations post graduées.

11. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'engage à actualiser régulièrement leurs savoirs et leurs compétences afin de répondre aux attentes du public et aux évolutions des métiers de relaxologue et / ou de réflexologue.

12. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'engage à ne pas diffuser d'informations pouvant induire le public ou les médias en erreur ou nuisant à l'image de la profession de relaxologue et / ou de réflexologue.

13. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'engage à respecter les concepts et les principes généraux de la relaxation et/ou de la réflexologie. Il s'engage également à ne pas dénaturer ou amalgamer la relaxation et / ou la réflexologie avec d'autres techniques sans que leurs clients en soient avertis.

14. Le relaxologue et / ou le réflexologue s'engage à respecter les limites de leurs compétences et à orienter leurs clients vers un autre professionnel lorsque celui-ci nécessite un traitement ou une aide thérapeutique ne relevant pas de leurs compétences.

15. Tout relaxologue et / ou réflexologue qui ne respecterait pas le présent code de déontologie pourrait se voir exclu de l'annuaire du Centre de formation Elisabeth Breton.

Consulter l'annuaire du Centre de formation

www.reflexobreton.fr/annuaire

IV. PARTENARIATS & AFFILIATIONS

PROMOTION DES RÉSEAUX DE SANTÉ



Association des Réflexologues RNCP

Syndicat des Réflexologues adhérents certifiés RNCP
<https://www.reflexologues-rncp.com/>



Club SAR-CAN

Espace d'accès à des événements de qualité autour de la prévention et du bien-être, rassemblant les acteurs autour d'activités (conférences, débats, rencontres...)

<https://www.agencemca.fr/club-amca#formules>



Chambre nationale des Praticiens de la Santé durable

Syndicat qui fédère, représente et accompagne les praticiens de toutes disciplines de la santé durable.

<https://chambre-nationale-praticiens-sante-durable.fr/>



GETCOP

Le GETCOP a pour vocation d'aider à l'évaluation des thérapies non conventionnelles et des méthodes de soins habituellement pratiquées dans le domaine de la santé intégrative.

<https://www.getcop.org/>



La Douleur et le Patient Douloureux

L'association La Douleur et le Patient Douloureux (LDPD) œuvre pour la promotion de la Lutte contre les Douleurs et les Céphalées, ainsi que pour le développement des Soins Palliatifs.

<https://www.la-douleur-et-le-patient-douloureux.fr/>



Non-Pharmacological Intervention Society

La NPIS œuvre au développement de la recherche sur les INM pour leur meilleure intégration dans les systèmes de santé avec une vision globale et intégrative de la santé.

<https://npisociety.org/poles/>



RC-AMCA

Le Réseau Citoyen des MCA (RC-MCA) est l'organe « grand public » de l'Agence des MCA. Il s'agit d'un lieu ouvert sur l'extérieur, créé pour ouvrir le débat sociétal dans le domaine de la santé intégrative. Il a vocation

<https://www.agencemca.fr/>



IV. PARTENARIATS & AFFILIATIONS

ORGANISMES PRÉSIDENTS OU ADMINISTRÉS PAR ELISABETH BRETON



Collégiale des Fédérations & des Syndicats de Réflexologie

Regroupement d'organisations de Réflexologie en vue de l'établissement d'une norme Afnor

<https://collegiale-federations-syndicats-reflexologie.org/>



Fédération francophone des praticiens et des enseignants de la Réflexologie

Réseau de professionnels rassemblant praticiens, enseignants et Centres de formation.

<https://ffper.org/>



Association La Fontaine du Bien-être

L'association propose des séances de relaxation et de réflexologie pour faire connaître leurs bienfaits au grand public lors des portes ouvertes, ateliers de pratique, forum des associations, etc.

<https://www.fontainedubienetre.fr/>

SUPPORTS LOGICIELS ET COMMUNICATION



Agence de communication Designbay

Solutions Print et Web pour votre entreprise ou votre association.

<https://www.designbay.fr/>



Application Kalya Pro

KalyaPro est un assistant digital de santé pour accompagner les praticiens bien-être.

<https://kalyapro.fr/fr/>



Logiciels Michel Dhélin

Logiciels d'accompagnement du Réflexologue dans sa pratique. Ils permettent au praticien un suivi efficace de sa clientèle.

<https://www.reflexexp.fr/index.php>



Plateforme de réservation en ligne

Resalib est une plateforme qui met en relation le grand public avec plus de 40.000 praticiens du bien-être partout en France.

<https://www.resalib.fr/annuaire/centre-formation-elisabeth-breton>

IV. PARTENARIATS & AFFILIATIONS

AIDE À LA GESTION DE L'ENTREPRISE DU PRATICIEN BIEN-ÊTRE



Autonomia Santé Bien-être

Le département santé & bien-être est destiné aux praticiens indépendants des médecines douces qui souhaitent cumuler indépendance et salariat.
<https://www.autonomia-france.com/>



Association AGAPS

Association agréée par l'Administration fiscale au service des professionnels libéraux soumis au régime des bénéfices non commerciaux.
<https://www.agaps.com/>



Job In Real Life

JobIRL.com permet aux 14-30 ans d'échanger gratuitement avec des professionnels et des étudiants bénévoles, de tout secteur d'activités et de toutes formations, pour découvrir concrètement les métiers, les filières d'avenir...
<https://www.jobirl.com/>



Mutuelle Santé

Plateforme permettant de comparer plus de 1000 mutuelles et de trouver une Mutuelle Santé adaptée aux Réflexologues.
<https://mutuellesante.fr/medecine-douce/reflexologie-plantaire>



Cabinet Numetik Avocats

Cabinet éthique et digitalisé, Numetik Avocats apporte aux entreprises la sérénité juridique, en droit du numérique, RGPD, et contrats.
<https://www.numetik-avocats.fr/>



Union Professionnelle au Service des Micro-Entrepreneurs

L'UPSME fournit une panoplie complète d'outils de gestion pour les micro-entreprises : gestion comptable, modèles de courriers, assistance téléphonique, mise en conformité légale, etc.
<https://upsme.fr/>



IV. PARTENARIATS & AFFILIATIONS

AFFILIATION AUX SYNDICATS DE LA FORMATION



Syndicat des Consultants-Formateurs Indépendants

Le Syndicat des Consultants-Formateurs indépendant représente les 70000 CFI nationaux.

<https://consultant-formateur-independant.org/>



Syndicat des organismes de formation

Le Synofdes est une organisation professionnelle représentative des organismes de formation.

<https://synofdes.org/>

DIVERS



AFNOR

Le Centre de formation E. Breton est membre de l'AFNOR et agit à ce titre dans l'objectif de normaliser le métier de Réflexologue.

<https://www.afnor.org/>



Pôle des Maladies du Système Nerveux de l'AP-HP

Partenariat dans le cadre de prestations Bien-être Réflexologie proposées pour le personnel soignant.

<https://maladiessystemenerveux-psl.aphp.fr/>



Station thermale BANJA KOVILJACA

Elisabeth Breton collabore avec les professionnels de la santé de la Station thermale de Banja Koviljaca (Serbie).

<http://www.banjakoviljaca.rs/>



International Council of Reflexology

Association internationale des Réflexologues créée en 1990 et présente dans 22 pays.

<https://icr-reflexology.org/>



ISCMR

L'ISCMR est une organisation scientifique internationale et multidisciplinaire fondée pour favoriser le développement et la diffusion de la recherche sur la guérison globale de la personne et les systèmes de santé complets.

<https://www.iscmr.org/>



Union pour la Prévention et la Gestion des Crises Sanitaires

Le rôle de l'UPGCS est d'informer le grand public sur les crises sanitaires et d'être une force de proposition incontournable des hautes instances de santé en France.

<https://www.upgcs.org/>

BONNE FORMATION !

L'équipe du Centre Elisabeth Breton

www.reflexobreton.fr

Mobile : 06.74.51.73.17

Email : contact@reflexobreton.fr

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



 **ICPF**
Certification **PRO**
Formateur Expert



Adoptez l'éco-attitude !

N'imprimez que si nécessaire